REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0324

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Inter aide pour le projet Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement et maintenance des infrastructures dans 6 districts du sud de l'Ethiopie (Kindo Didaye, Damot Gale, Ofa, Boloso Sore, Boloso Bombe et Hadero)

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Barge

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guilland), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014

Délibération n° 2014-0324

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Inter aide pour le projet Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement et maintenance des infrastructures dans 6 districts du sud de l'Ethiopie (Kindo Didaye, Damot Gale, Ofa, Boloso Sore, Boloso Bombe et Hadero)**
service :	Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du 19 mai 2003, le Conseil de communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia eau et la Communauté urbaine de Lyon, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau ou Fonds eau.

Suite à la loi Oudin de 2005, le Conseil de communauté a décidé, dans sa délibération du 11 juillet 2005, d'engager jusqu'à 0,4% des recettes eau et assainissement pour la solidarité internationale.

Le Fonds eau est aujourd'hui financé par la Communauté urbaine (350 000 €), par Veolia eau (300 000 €) et, depuis juin 2010, par la Lyonnaise des eaux (50 000 €). L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse intervient également dans ce dispositif en fonction de ses critères de financement.

Ce dispositif a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du Sommet du millénaire des Nations Unies en 2000 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

Créée en 1980, Inter aide est une organisation humanitaire basée à Versailles (78), spécialisée dans la réalisation de programmes concrets de développement, qui visent à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Une soixantaine de programmes sont actuellement en cours au sein de 8 pays : Haïti, Ethiopie, Malawi, Madagascar, Mozambique, Sierra Leone, Inde et Philippines, en zones rurale et urbaine, sur des thématiques répondant à des besoins vitaux tels l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le développement agricole, la santé, l'éducation, l'accès à l'emploi, l'accompagnement des familles les plus pauvres.

Les 1ères actions menées par Inter aide ont commencé en Ethiopie en 1988 dans le domaine de l'eau. Depuis, Inter aide a pu développer une expertise solide dans la mise en place de systèmes gravitaires d'accès à l'eau avec plus de 730 points d'eau construits pour quelque 280 000 utilisateurs, et dans l'appui et la formation des communautés et des services publics pour une gestion durable des systèmes. Ce savoir-faire peut progressivement être transmis aux acteurs locaux émergents que sont, notamment, les Bureaux de l'eau. Créés en 2004, ils sont chargés de coordonner et d'assurer la maintenance des ressources en eau de leur district.

Au centre de la corne africaine, l'action d'Inter aide se déroule en milieu rural dans la région sud de l'Ethiopie et cible 6 districts (Woreda) : Kindo Didaye, Damot Gale, Ofa, Boloso Bombe et Boloso Sore (appartenant à la Zone du Wolayta) et le district d'Hadero (Zone du Kembatta). Dans ces zones ciblées, l'approvisionnement en eau est entièrement dépendant de la pluviométrie et devient très déficitaire en saison sèche. Le temps moyen de la corvée d'eau est de 38 minutes et la consommation individuelle s'établit autour de 4 à 6 litres par jour tous usages confondus. Les taux de latrinisation du milieu sont en amélioration mais l'assainissement total est rarement atteint. Les capacités techniques et institutionnelles des acteurs de l'eau sont encore trop peu structurées pour permettre un dispositif viable d'accès aux services de maintenance.

Le présent dossier présenté par Inter aide correspond à la 1ère année d'un cycle de 3 ans dont les 2 axes sont :

- 1 : répondre aux besoins en eau et en assainissement pour des populations isolées de 5 districts par la construction d'ouvrages gravitaires et de latrines familiales,
- 2 : faciliter la mise en place de services de maintenance par un appui aux bureaux de l'eau et aux fédérations d'usagers. Ces services reposent sur des audits financiers et techniques, la présence d'artisans locaux et un accès aux pièces détachées.

Les interventions proposées dans les 4 districts s'inscrivent directement dans la continuité d'un programme soutenu depuis 2009 par le Fonds eau.

a) - Objectifs

L'objectif général de ce projet est de réduire la pauvreté, promouvoir le développement durable par l'atteinte des objectifs du millénaire et améliorer les conditions sanitaires par un accès renforcé à l'eau potable et aux services d'assainissement de base pour une importante population rurale dans le sud de l'Ethiopie.

Objectifs spécifiques :

L'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à des services de maintenance est amélioré dans 6 districts sensibles du sud de l'Ethiopie.

b) - Compte-rendu des actions réalisées depuis 2009

Le Fonds eau a accompagné la stratégie d'intervention d'Inter aide dans le sud éthiopien à travers 5 subventions de financement successives, chaque nouvelle demande étant conditionnée à la validation du rapport de la phase précédente.

Par délibération n° 2009-1043 du Conseil du 2 novembre 2009, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Inter aide pour la réalisation de 12 points d'eau potable, la construction de latrines dans le district du Damot Galé en Ethiopie.

Le rapport d'exécution de ce projet fait état des réalisations suivantes :

- 8 000 bénéficiaires d'eau potable grâce à 13 points d'eau réalisés, et une gestion du service de l'eau organisée avec le paiement d'une cotisation effective,
- réalisation de campagnes de promotion des changements de pratiques en matière d'hygiène, et réalisation de plus de 1000 latrines familiales,
- appui au service public de l'eau via le Bureau de l'eau : formation et accompagnement en particulier de 2 personnes déléguées au suivi des comités de l'eau et à la maintenance des ouvrages.

Par délibération n° 2011-1990 du Conseil du 10 janvier 2011, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 400 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans le district du Damot Galé et du Boloso Sore en Ethiopie.

Le rapport d'exécution de ce projet fait état des réalisations suivantes :

- 15 points d'eau réalisés pour près de 9 000 nouveaux bénéficiaires,
- réalisation de campagnes de promotion des changements de pratiques en matière d'hygiène et réalisation de près de 500 latrines familiales,
- formation et accompagnement des Bureaux de l'eau de chaque district concerné sur le suivi technique et financier des adductions d'eau.

Suite à ces premières interventions, Inter aide a proposé un programme d'intervention dans 4 districts du sud de l'Ethiopie sur 3 ans.

Par délibération n° 2011-2526 du Conseil du 17 octobre 2011, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 100 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie : le Damot Galé, le Boloso Sore, le Kindo Didaye et Hadero.

Par délibération n° 2012-3297 du Conseil du 8 octobre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès

à l'eau potable et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie : le Damot Galé, le Boloso Sore, le Kindo Didaye et Hadero.

Par délibération n° 2013-4124 du Conseil du 26 septembre 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 000 € au profit de l'association Inter aide pour le projet d'accès à l'eau potable, d'hygiène et d'assainissement et d'appui au développement d'un service public de gestion des ressources en eau dans 4 districts du sud de l'Ethiopie.

Ce programme a permis les résultats suivants :

- 97 points d'eau réalisés au profit de près de 40 217 nouveaux bénéficiaires,
- réalisation de campagnes de promotion des changements de pratiques en matière d'hygiène et réalisation de 4 200 latrines familiales,
- accompagnement des Bureaux de l'eau, notamment dans leur organisation géographique, la gestion financière, l'entretien des ouvrages.

c) - Bilan

Pour les 5 subventions accordées, Inter aide a fourni des rapports d'exécution qui répondent aux exigences du Fonds eau et témoignent du bon déroulement des projets et du bon suivi mis en œuvre par l'association sur ces projets.

Les rapports d'exécution correspondent bien aux objectifs initiaux, ce qui témoigne du sérieux de l'association et d'une bonne capacité d'anticipation de celle-ci.

Par ailleurs, une mission d'évaluation du Fonds eau a été effectuée en octobre 2013 par 2 instructeurs du Fonds eau. Cette mission d'évaluation a permis de constater que :

- les investissements ont été réalisés conformément au prévisionnel,
- les projets sont techniquement simples, peu chers et nécessitent peu d'entretien,
- les comités de gestion sont très dynamiques et, compte tenu des bons résultats obtenus, entretiennent les réalisations,
- la durabilité des réalisations est très satisfaisante,
- les habitants étaient motivés et mobilisés.

Cette mission a confirmé la qualité du travail mené sur le terrain par Inter aide.

d) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Le présent projet concerne la 1ère année d'un programme d'intervention de 3 ans sur 6 districts d'implantation de l'association dans le sud éthiopien.

L'action visera 12 000 bénéficiaires directs desservis grâce à 37 points d'eau nouvellement construits, dont 6 000 personnes bénéficiant directement d'un dispositif d'assainissement (réalisation de 1 000 latrines). 30 000 usagers bénéficieront des services de maintenance. Un autre axe central du projet concerne le renforcement des compétences des Bureaux publics de l'eau, essentiellement pour la gestion et maintenance des systèmes hydrauliques existants : suivi des comités d'usagers, monitoring financier, reconnaissance des agents hydrauliques, diagnostics périodiques.

Les points d'eau sont constitués de 3 éléments (borne fontaine, lavoir et abreuvoir) connectés à des adductions gravitaires (alimentées par des captages avec protection de source). Les latrines familiales sont construites par les usagers, appuyés par les maçons du projet pour la construction des dalles. La promotion des changements de comportements concernant l'utilisation de l'eau potable et les pratiques d'hygiène sera réalisée avec les agents de santé locaux ainsi que des formations à l'entretien technique auprès des agents hydrauliques et à la gestion auprès des comités d'usagers.

A terme, ce programme triennal permettra à 35 500 usagers de gagner un accès à l'eau potable et d'être sensibilisé aux messages d'hygiène clefs. Parmi eux, 18 000 personnes bénéficieront également d'un accès à l'assainissement. Enfin, 140 000 usagers bénéficieront de services de maintenance grâce à l'appui des bureaux de l'eau et des fédérations d'usagers.

Le projet est évalué à un total de 267 000 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 85 000 €.

Lors de sa séance du 11 juin 2014, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est de 56 700 €, Veolia eau apportant 28 300 €. Une aide sera sollicitée par la Communauté urbaine auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 28 400 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 56 700 € au profit de l'association Inter aide dans le cadre de son projet "Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement et maintenance des infrastructures dans 6 districts du sud de l'Ethiopie (Kindo Didaye, Damot Gale, Ofa, Boloso Sore, Boloso Bombe et Hadero)" pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Inter aide définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 400 €,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - Le montant à payer sera imputé à hauteur de 56 700 € sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2014 - compte 6742 - opération n° 1P02O2197.

4° - La recette correspondante à hauteur de 28 400 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2014 - compte 748 - opération n° 1P02O2197.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.